

*Vous êtes la maison
que Dieu construit*

1 Corinthiens 3:9



**Carnet de Route
de l'Unité
pastorale d'Antoing**

Année Refondation

18 juin 2017

*Pour que tous aient La Vie,
La Vie en Abondance*

2017





1 | Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Évangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante,

l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à *affirmer que notre Dieu aime* le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit-Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Évangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale d'Antoing. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Équipe diocésaine



d'accompagnement pastoral. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « **Refondation** » 2016-2017, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants d'Antoing, Rumes et Brunehaut, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2 | L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Evangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais

ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques.

Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Evangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Eglise (cf. Mc 16, 15). L'Eglise étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain ». (Constitution dogmatique Lumen Gentium, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée.

Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi

qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise: offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain.

Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »**: retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3 | A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 17 octobre 2016, où nous avons rappelé quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, 6 groupes de travail se sont mis en place avec enthousiasme dans l'Unité pastorale et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme action prioritaire pour les 3 années à venir.

3.1. Liturgie et célébrations

La liturgie, et tout particulièrement l'eucharistie dominicale, est un lieu privilégié pour nourrir sa foi. On souhaite avoir de belles



célébrations, accueillantes, soignées, priantes. Pour ce faire, on sent bien la nécessité de travailler en collaboration, sans « esprit de clocher ».

Il est nécessaire de créer une équipe liturgique pour la paroisse nouvelle (décret 9) afin de donner un souffle nouveau aux eucharisties dominicales dans tous les clochers. Cette équipe liturgique aura la charge de préparer et coordonner les grandes célébrations liturgiques au niveau de la paroisse nouvelle. Elle veillera aussi à proposer et promouvoir des moyens de formations et d'informations pour tous les acteurs de la liturgie. Elle essayera de sensibiliser chaque clocher à la beauté de l'aménagement et des gestes, à la qualité des lecteurs

Une chorale issue de tous les clochers animera les célébrations communes. Il est nécessaire de renforcer la collaboration des choristes de plusieurs clochers.

Pour améliorer et faciliter la communication entre les membres actifs des différents clochers, il serait utile de créer un **fichier** reprenant les cordonnées **des forces vives** (organistes, sacristains, choristes, catéchistes)

L'accueil doit être une priorité dans nos célébrations.

- Avant la célébration, il est important d'accueillir chacune et chacun : l'accueil de ceux qui nous rejoignent occasionnellement, les recommençants, les familles en deuil, les couples présentant les enfants au baptême, les paroissiens des autres clochers, les mouvements de jeunesse

- De même, il est nécessaire de porter une attention toute particulière à l'accueil des enfants, des jeunes et des familles lors des assemblées catéchétiques ou les messes des familles : lieu d'accueil pour les plus petits, liturgie de la parole adaptée, chants simples et joyeux avec gestuelle, feuillets avec paroles des chants, procession des offrandes

De même, on n'hésitera pas à proposer des **temps de convivialité** après la messe.

On a souligné aussi **l'importance de l'art et de la beauté dans la liturgie** : par exemple, mettre en valeur le lieu où se déroule la liturgie par une décoration florale en rapport avec le temps liturgique, une contribution d'une chorale appelant la participation des membres de l'assemblée, avoir aussi la possibilité d'entrer en contact avec d'autres rites.

Les décrets du synode prévoient que « *chaque future paroisse nouvelle désignera un lieu de culte où, de manière systématique, l'eucharistie sera célébrée chaque dimanche* » (Décret 33). **L'Eucharistie est célébrée chaque dimanche** à 10H30 à Antoing. Pour ce lieu unique, la participation des chorales et des acteurs de la liturgie qui n'ont pas d'eucharistie ce jour-là dans leur clocher est souhaitée, avec la suggestion d'une répétition des chants avant la messe. Cette célébration doit être de grande qualité liturgique et spirituelle, accueillante à tous.

Vu l'étendue de la paroisse, la réflexion sur les lieux fixes de célébrations dominicales mérite d'être poursuivie. On suggère d'avoir un second lieu fixe, avec une célébration chaque samedi à 18h00, probablement dans l'entité de Brunehaut. Il faudra rester attentif à l'entité de Rumes.

3.2. Catéchèse et approfondissement de la foi

La catéchèse, c'est découvrir (« devenir chrétien ») et grandir (« vivre en chrétien ») dans la Foi ; c'est rencontrer un ami, Jésus, et grandir dans cette relation au Christ ; elle est pour toute la vie.



Une démarche catéchétique de 3 années en continu sera proposée aux enfants qui ont entre 7 et 10 ans, telle que souhaitée par le projet catéchétique diocésain, afin de les préparer à

la confirmation et à l'eucharistie ainsi qu'à la vie en Eglise. Mais l'initiation à la vie chrétienne par les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie sera aussi accueillie à tout âge.

Il est nécessaire de fortifier les liens entre la catéchèse et l'eucharistie : l'eucharistie doit rester la colonne vertébrale de l'initiation chrétienne, et il faut insister pour que les parents participent à l'eucharistie avec leurs enfants.

Pour porter ce parcours, il est indispensable de remettre en route une équipe de l'initiation chrétienne **et de la catéchèse** (décret 9) qui coordonne la catéchèse sur l'ensemble des clochers, et qui soit à l'écoute des initiatives locales et les encourage dans ce qu'elles ont de porteur. Il faudra aussi réorganiser la catéchèse suite à une diminution du nombre de catéchistes et à leur vieillissement. Il faut appeler de nouveaux catéchistes et insister sur l'implication des pa-

rents. Il faut aussi penser à la formation des catéchistes et organiser des réunions d'échange et de partage de leur expérience, de leur boîte à outils.

Il est demandé aussi **que les prêtres s'intéressent plus à la catéchèse** et qu'ils rencontrent de temps en temps les enfants lors des réunions de catéchèse. De même, la préparation de la messe des familles doit être faite avec les catéchistes et avec le prêtre célébrant.

D'autres suggestions ont aussi été formulées :

- Etablir une grille d'horaires diversifiés de la catéchèse dans la paroisse nouvelle en vue de rencontrer les disponibilités des parents. Il n'est pas rare d'entendre des parents se plaindre parce qu'ils ne savent pas se libérer le samedi ou le dimanche pour accompagner leurs enfants.
- Inviter un chrétien pour partager aux enfants comment il vit sa foi, par petit groupe, pour que le partage soit facile et bénéfique pour tous.
- Organiser chaque année au moins deux rencontres de catéchèse et de sensibilisation pour les parents des enfants en catéchèse. Leur rôle est indispensable pour la réussite de l'initiation.

Il est demandé aussi de rester attentif à **l'approfondissement de la foi**, par exemple en organisant une conférence du carême pour les adultes, où on inviterait quelqu'un pour témoigner de sa vie de foi.

Il serait bon aussi d'organiser des **partages de Vie et d'Évangile** (décret 40), qui ne soient pas une étude biblique, mais un lieu pour écouter, accueillir la vie et la compréhension de chacun à l'écho de la Parole. Pour être attentif à tous, chaque participant serait invité à venir accompagné d'une personne des « périphéries ».

3.3. L'attention aux jeunes

La place des jeunes dans l'Eglise est fondamentale. Reconnaissons chez eux leur spontanéité, leur générosité, leur perception des inégalités dans notre monde, leur souci de justice et du prochain, et par-dessus tout leur amour de la Vie. Même s'ils apparaissent très discrets dans nos célébrations et très critiques vis à vis de l'Eglise-institution, ils ne sont pas pour autant *hors la foi*.



Il importe de bien poser l'enjeu : la question n'est pas d'abord de ramener les jeunes dans les églises, mais plutôt de réfléchir à comment l'Eglise peut aller vers les jeunes. Notre diocèse a vécu un **synode des jeunes** (2015-2016) qui offre une série de propositions concrètes (décrets promulgués le 19 mars 2016).

L'unité pastorale ressent la nécessité de **recréer du lien avec des jeunes** :

- il faut identifier les interactions éventuelles entre les structures existantes (écoles, mouvements de jeunesse,) et la paroisse;
- les catéchistes peuvent aider à repérer les jeunes en recherche et ceux qui désirent poursuivre un chemin de foi. La proposition pourrait d'ailleurs être formulée dès avant la fin de la catéchèse pour « donner le goût » de quelques rencontres thématiques ;
- il faut utiliser les moyens actuels de communication des jeunes pour échanger des informations, inviter, proposer, garder le contact. Outre le site web du doyenné, un compte *Facebook* du doyenné d'Antoing est créé.

Des **rencontres personnelles** seront développées pour proposer notre soutien actif et **informer** les jeunes de toutes les possibilités d'activités organisées par le Service Pastoral des Jeunes.

Il est proposé d'organiser, au moins une fois l'an, **une journée spéciale « Jeunes chrétiens de l'UP »** (avec activités ludiques, musique, repas, moment de réflexion et/ou célébration). Cette journée serait organisée par et pour les jeunes et les familles, en associant éventuellement les jeunes de la catéchèse.

3.4. Annoncer le Christ aux « périphéries »



Il s'agit bien de témoigner du Christ comme une première annonce, en déployant le kérygme, en vue d'une rencontre personnelle de Jésus. Cette invitation s'adresse à tous: ceux qui sont en de-

hors de l'Eglise mais aussi à ceux qui se trouvent dans l'Eglise, et qui peut-être ont besoin de retrouver du souffle ou de l'espoir. Quand on évoque les périphéries chères au Pape François, il faut rappeler qu'elles ne sont pas géographiques, mais « existentielles » (présence et évangélisation particulièrement auprès des pauvres, des souffrants, des blessés de la vie, des déçus, des rejetés)

Cette annonce se vit d'abord dans notre quotidien: osons apporter un témoignage de foi et de **joyeuse espérance** lors de nos rencontres quotidiennes; rappelons l'importance de **l'authenticité**, être vrais en paroles et en actes.

Nous devons aussi être capables de sortir de nos lieux habituels, sortir de nos murs, de nos cercles, de notre routine, de notre zone de confort pour rejoindre les gens des périphéries – la grosse majorité de nos contemporains! – là où ils se trouvent, là où l'Évangile n'est pas entendu ou reçu, et non pas attendre qu'ils viennent à nous, à nos célébrations.

On veillera à réellement mettre en œuvre **une pastorale de proximité** (particulièrement là où réside la souffrance, l'injustice, le mal-être...), pour être signe d'un Dieu qui se fait proche, d'une Eglise présente au monde.

- Être présents dans les lieux de vie (milieux sportifs, culturels, ...) pour manifester humblement par un geste, une parole, une écoute, que Dieu est là pour eux.
- S'associer aux activités caritatives ou citoyennes organisées par d'autres. (ex. veiller à participer aux repas organisés dans nos villages en constituant une table de min. 4 chrétien(ne)s, au nom de la Paroisse, ou constituer une équipe de marcheurs pour la marche des Fraises de la Fondation Damien).
- Encourager et soigner les moments de rencontre avec les personnes ne fréquentant pas, ou peu nos eucharisties: rencontres des visiteurs de malades, assemblées catéchétiques, visites aux familles endeuillées, préparations au baptême, au mariage...

3.5. Solidarité avec les plus fragiles et diaconie de l'Église

Cette attention aux périphéries s'exprime de manière particulièrement forte dans la diaconie de l'Église : le chapitre 25 de l'évangile selon St-Mathieu nous rappelle que c'est sur cela que nous serons jugés ! Il s'agit d'agir concrètement sur la pauvreté, et l'unité pastorale devrait être plus active, très concrètement, pour les pauvres.



Il est utile de **repérer ce qui existe déjà** (établir un « cadastre »), soutenir, stimuler et encourager les initiatives qui vont dans le sens d'une solidarité concrète, en encourageant les collaborations possibles. Il faut aussi améliorer la visibilité de ces actions au sein de nos clochers : dans

nos lieux de culte, internet, Anbrumes-Hebdo, revue « Réjouis-toi », salles d'attente médicales, ...

L'Unité Pastorale se montrera plus solidaire des **actions d'Avent** (*Vivre ensemble*) et de **Carême** (*Entraide et Fraternité*) comme actions concrètes de solidarité.

On veillera à être attentif aux personnes absentes de l'Eucharistie dominicale, notamment **les personnes âgées ou malades**.

Il faut encourager l'équipe des visiteurs de malades. Pour l'équipe, il est important d'avoir un prêtre de référence ou un diacre.

- On propose d'être attentif à toutes les personnes reprenant une hostie dans une pyxide et de leur donner le petit fascicule « Porter

la communion à des personnes malades » avec une (in)formation. On pourrait aussi développer des petits moyens concrets pour faciliter les contacts avec les personnes visitées, seules ou en maison de retraite (prières, livrets, cartes, ...).

- Il convient aussi de continuer à organiser des messes et/ou célébrations de la Parole dans les maisons de retraite avec possibilité de proposer le sacrement des malades (1 x par an).

3.6. Art et culture

L'art et la culture sont des chemins importants pour l'humanisation et pour la vie spirituelle de tout homme, toute femme. Peut-être n'y sommes-nous pas assez attentifs dans notre pastorale.



Outre l'attention à la beauté dans la liturgie, qui a déjà été évoquée, diverses propositions ont été faites.

- Organiser des activités permettant d'attirer un « public » autre que celui qui fréquente l'Église afin d'éviter les cloisonnements et les barrières qui empêchent les rencontres et le dialogue.
- Organiser des expositions d'icônes (par exemple) où les

peintres de notre doyenné qui pratiquent cet art parleraient du symbolisme, de la théologie de l'image,

- Organiser des conférences sur divers thèmes tels que la poésie dans les psaumes, le point de vue de la recherche scientifique sur la création,
- Inviter les jeunes qui pratiquent un instrument de musique (notamment de la catéchèse) à se rassembler pour jouer, pour faire découvrir leurs talents et progressivement les sensibiliser et les amener à un engagement spirituel.
- Organiser des événements musicaux et/ou littéraires en lien avec le patrimoine et des artistes locaux (concert d'orgue, concert au jardin,)

3.7. Au service de la pastorale

3.7.1. Le Conseil Pastoral

Un Conseil Pastoral de l'unité pastorale refondée sera créé. Il prendra ses fonctions lors du lancement de l'unité pastorale refondée, le 18 juin 2017. Le Conseil sera représentatif des diverses cellules de vie de l'unité pastorale où le témoignage du Christ est proposé et vécu. Comme le décret 7 le demande, le Conseil Pastoral sera composé de représentants des clochers et de personnes « portant des



responsabilités pastorales dans des secteurs de la mission de l'Eglise exercés sur le territoire de la paroisse sans dépendre forcément de la vie paroissiale. »

Travaillant avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration, le Conseil Pastoral sera un « lieu privilégié d'échange et de discernement avec l'EAP, à propos de la mise en œuvre de la mission de l'Eglise pour la population habitant le territoire de la paroisse (Unité pastorale) » (Décret n° 7). Sa dynamique s'inspirera du document diocésain *Le Conseil Pastoral. Vivre la synodalité en paroisse* paru en janvier 2016.

Pour les trois années à venir, les instances suivantes seront rendues présentes au Conseil Pastoral pour former autant de cellules de vie d'un même corps :

Les clochers :

- | | | |
|--------------|-------------------|-----------------|
| 1/ Antoing | 7/ Hollain | 13/ Maubray |
| 2/ Bléharies | 8/ Howardries | 14/ Péronnes |
| 3/ Bruyelle | 9/ Jollain-Merlin | 15/ Rongy |
| 4/ Calonne | 10/ La Glanerie | 16/ Rumes |
| 5/ Fontenoy | 11/ Laplaigne | 17/ Taintignies |
| 6/ Guignies | 12/ Lesdain | 18/ Wez-Velvain |

Les secteurs :

- Equipe liturgique
- Initiation chrétienne et catéchèse
- Equipe de préparation au baptême des enfants
- Equipe de préparation au mariage et d'accompagnement des familles
- Visiteurs des malades et personnes fragilisées
- Fabriques d'Eglise
- Enseignement
- Jeunes
- Communautés religieuses



Les personnes désignées pour les 3 ans à venir dans chacune de ses instances figurent en annexe de ce carnet de route. Les personnes-relais des clochers reçoivent une certification de notre Evêque.

3.7.2. L'Equipe d'Animation Pastorale

Le 18 juin 2017, lors de la célébration de lancement de l'unité pastorale refondée, une EAP remaniée sera envoyée en mission.

3.7.3. Le centre pastoral

Le centre pastoral de l'unité pastorale refondée (décrets 11 & 58 du synode) est situé à la cure de Jollain-Merlin (1 rue de Wez, 7620 Jollain-Merlin). Il a été inauguré il y a plusieurs années déjà et s'avère être un lieu vivant, important pour l'unité pastorale.



3.7.4. La gestion du temporel

ASBL

Pour la gestion du temporel, l'ASBL « Association des Œuvres Paroissiales du Doyenné d'Antoing », continue son travail au service de l'ensemble du doyenné.

Fabriques d'église

Les Fabriques d'église, chacune dans leur entité communale propre, doivent travailler de manière efficace en « groupement de fabriques », en lien avec le SAGEP, Service d'aide à la gestion des paroisses. Les FE de la commune de Brunehaut forment déjà un Groupement dé-

nommé «GEFEBRU». Celles de la commune de Rumes finalisent leur Groupement. Et enfin celles de la commune d'Antoing, si elles ont déjà un répondant auprès de la Commune, doivent encore mettre en route un Groupement.

4 | A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain & d'autres projets pastoraux

L'Unité pastorale sera attentive à promouvoir et à suivre la grande assemblée des familles réunie au cours de l'année 2017-2018 (décrets 28-30).

D'autres suggestions des groupes de travail méritent d'être retenues, même si elles ne seront pas prioritaires pour les 3 années à venir.

- Il a été suggéré, pour être attentif à tous, même aux communautés plus fragiles, d'animer chaque samedi/dimanche, une eucharistie festive et bien préparée (chant, accueil, homélie, prières...) en un lieu différent de l'unité pastorale, en passant partout (chaque clocher vivant ainsi une fois sur 18 une célébration vivifiante).
- On propose de créer du neuf : des rassemblements eucharistiques ou non, où tous sont invités, pour vivre un temps de célébration de la vie ou de réflexion et d'échanges sur des thèmes de notre quotidien, éclairé par de beaux passages de la Parole, de prière accessible et féconde, de gestes symboliques, de belle convivialité (comme ce qui s'est vécu à la Chandeleur à Jollain, ou rassembler autour de thèmes tels que «s'aimer soi-même», «accepter la différence», «être en paix», «construire ensemble», «un nouveau départ»...).
- En dehors des célébrations eucharistiques, il est nécessaire de prévoir d'autres possibilités de rencontre : concert – journée festive – chanteur chrétien – conférencier – film – par-tages d'Évangile.

- On suggère d'organiser des temps forts et sérieux d'évangélisation ou de ré-évangélisation : parcours Alpha, une « mission » dans notre Unité Pastorale.

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain.

Mise en place d'une équipe de la diaconie (décret 9, cf. fiche « diaconie »).

1. Collaboration avec les écoles catholiques et les maîtres de religion catholique de l'enseignement officiel (décret 10, cf. fiche « 7 clés pour que l'école rencontre la paroisse », et baillies des services diocésains de l'enseignement).
2. Réflexion fondamentale et action sur la communication dans la Paroisse nouvelle (décrets 22 à 25).
3. Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33).
4. Mise en place d'un service d'accueil pour la célébration du dimanche (décret 34, en lien avec les décrets 32-33).
5. Formations à la prière (décret 36).
6. Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39)
7. Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret 42).
8. Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

5 | Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).



Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un

décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure. Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

xxXxx

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée d'Antoing pour les 3 ans à venir, à dater de ce 18 juin 2017.

*+ Guy,
Evêque de Tournai*

+ Guy Harpigny, Evêque de Tournai Abbé Pierrot Yamba-Yamba, curé

Annexe au carnet de route

Conseil Pastoral (CP)

UNITÉ PASTORALE REFONDÉE D'ANTOING

REPRESENTANTS DES CLOCHERS

Clocher	Représentant	Tél. fixe	GSM	Adresse mail	Adresse postale
Saint-Pierre à Antoing	Marie-Pierre URBAIN	069/44 52 62		marie.urbain@outlook.be	7, Boulevard de l'Eglise 7640 Antoing
Saint-Aybert à Bléharies	Martine DURENNE		0472/63 00 05	martine.durenne@skynet.be	31, Rue de Pont de Maulde 7620 Bléharies
Sainte-Rictrude à Bruyelle	Claudine PONCIN	069/44 49 49		poncin.c@gmail.com	8, Rue du Petit Pavé 7641 Bruyelle
Saint-Eloi à Calonne	Dominique HUBINONT	069/44 41 63	0472/23 32 67	domhubi@gmail.com	1, Rue Albert 1 ^{er} 7642 Calonne
Saint-Michel à Fontenoy	À pourvoir				
Saint-Piat à Guignies	À pourvoir				
Saint-Martin à Hollain	Jacqueline DELANGRE	069/44 30 91			1F, Rue de Tournai 7620 Hollain
Sainte-Marie-Madeleine à Howardries	Nicole Hourdeau	069/34 51 76			2, Petit Howardries 7624 Howardries
Saint-Saulve à Jollain-Merlin	À pourvoir				
Saint-Joseph à La Glanerie	Francis PAREIN	069/35 11 43			62, Rue du Crinquet 7611 La Glanerie
Sainte-Vierge à Laplaigne	Vincent CHANTRY	069/34 49 45		vincent-chantry@skynet.be	4, Chemin du Flux 7622 Laplaigne
Saint-Eleuthère à Lesdain	Magda TOMME	069/44 36 44		mi.thiry@skynet.be	3, Rue des Pâtures 7621 Lesdain
Saint-Amand à Maubray	Robert VERDONCK			robertverdonck@hotmail.com	9, Rue Paillard 7640 Maubray
Saint-André à Péronnes-lez-Antoing	José VANDERERVEN	069/44 22 02	0496/33 13 43	jose.vandererven@gmail.com	4, Rue du Large 7640 Péronnes lez Antoing
Saint-Martin à Rongy	Michel LEFEBVRE	069/34 58 56			1, Sentier Aimancamps 7623 Rongy

Saint-Pierre à Rumes	Françoise DECERF	0476/22 51 38	francerf@yahoo.fr	65, Chaussée de Douai 7610 Rumes
Saint-Amand à Taintignies	Eveline D'HERNONCOURT	0495/12 88 57	evelinedhernoncourt@gmail.com	27, Rue de la Déroderie 7618 Taintignies
Saint-Brice à Wez-Velvain	Marie-Thérèse VAN DRIESSCHE	069/34 40 89	mthvandriessche@hotmail.com	14, rue des Emmanuels 7620 Wez-Velvain

REPRESENTANTS DES DIFFERENTS SERVICES

Service	Représentant	Tél. fixe	GSM	Adresse mail	Adresse postale
Baptêmes	Thiéry VERSCHOORE	069/64 03 85	0477/09 19 96	vers.thiery@skynet.be	106, Chaussée Montgomeré - 7611 La Glanerie
Mariages	Annie CALLENS	069/44 34 81	0495/84 05 04		16, Rue de l'Yser - 7542 Calonne
ASBL décanale	Michel DUQUENNE	069/44 34 81			16, Rue de l'Yser - 7542 Calonne
Fabriques d'église					
Entité d'Antoing	Robert VERDONCK			robertverdonck@hotmail.com	9, Rue Paillard - 7640 Maubray
Entité de Brunehaut	Bernard MELS	069/34 47 75		melsbernard@tiscalinet.be	35, Rue de Sin - 7622 Laplaigne
Entité de Rumes	Christian LECLERCQ	069/64 95 04		leclercqchristian1@hotmail.com	7, Rue des Prisonniers de guerre - 7610 Rumes
Communautés religieuses	Soeur SEBASTIEN Lilly	069/44 21 33		soeursebastien@skynet.be	8, Rue de Condé - 7640 Antoing
Ecoles - P.O.					
Entité d'Antoing - Maubray	Paul SCOLAS		0498/87 87 17	pscolas@gmail.com	51 A, Rue Albert 1 ^{er} - 7538 Vezon
Entité de Rumes - Rumes	Michel CAILLEAU	069/64 93 15			50, Rue Reine Astrid - 7610 Rumes
Entité de Rumes - La Glanerie	Remy DUMORTIER	069/84 79 05	0473/27 52 42		17, Rue du Toupet - 7611 La Glanerie
Visiteurs de malades	Marie-Paule DEKETELE-DILLIES		0474/54 34 30	christian_deketele@skynet.be	29, Rue Saint Joseph - 7620 Jollain-Merlin
Liturgie	Marie-Paule WACQUIER	069/34 49 45		mariepaule.wacquier@gmail.com	4, Chemin du Flux - 7622 Laplaigne
Jeunes	Ghislain DEDEKEN Corentin MAES Circé THONNARD	069/64 01 34	0498/66 58 84 0477/04 50 74 0496/99 35 97	ghdedeken@gmail.com corentinmaes2@gmail.com	18, Rue du Sentier - 7610 Rumes 141, Rue du Sentier - 7610 Rumes 18, Rue des Bois - 7618 Taintignies
Centre pastoral Pour la communication	Monique MASQUELIER Jean-Pierre PETIT	069/34 48 35 069/56 14 51	0472/68 79 93 0499/41 22 62	masqueliermonique@gmail.com petit.jpg@skynet.be	8, Rue du Houste - 7620 Hollain 1, Rue Ratiau - 7640 Antoing
Catéchèse					
Entité d'Antoing	Sylvie DUCHENNE	069/77 73 53	0476/94 15 33	duchenne.halna@skynet.be	50D, Rue de Jollain - 7620 Hollain
Entité de Brunehaut	Nancy BAUSIER	069/34 42 72	0476/94 15 33	nancybausier@gmail.com	1D, Rue de la Bize - 7620 Bléharies
Entité de Rumes	Marie CARRE	069/55 68 85		marie_carre79@yahoo.fr	65, Rue de l'Épinette - 7540 Kain



EQUIPE D'ANIMATION PASTORALE (EAP)

Nom	Prénom	Adresse mail	GSM / Fixe	Adresse postale
YAMBA-YAMBA	Pierrot	pierrotyamba@yahoo.fr	0473/36.41.84	49 Grand-rue 7640 Antoing
NDIKURIYO	Jean-Bosco	jeanboscondi@gmail.com	0493/66.98.04	9 B Ruelle du Couvent 7622 Laplaigne
NAKONECHNYI	Ihor	o.ihornakonechnyy@gmail.com	0497/41.16.99	88 Rue de Tournai 7620 Hollain
THIRY	Michel	mi.thiry@icloud.com	0496/62.70.18 069/62 70 18	3 Rue des Pâtures 7621 Lesdain
CARRE	Gérard	gerard_carre@hotmail.fr	0474/57.23.75	65 Chaussée de Douai 7610 Rumes
AUTEM	Rita	rita.audem@hotmail.com	0474/71.00.89	44 Rue du Plati 7624 Howardries
CHACKO	Lucie	soeurlucie5@yahoo.fr	0498/44.63.99	8 Rue de Condé 7640 Antoing
CHANTRY-WAC-QUIER	Marie-Paule	mariepaule.wacquier@gmail.com	069/34.49.45	4 Chemin du Flux 7622 Laplaigne
DE DEKEN	Ghislain	ghdedeken@gmail.com	0498/66.58.84	18 Rue du Sentier 7610 Rumes
DELNESTE	Christelle	christelle.delneste@outlook.be	0488/92.28.47	28 Trou de Potiers 7640 Maubray
VANHONACKER	Marie-Yvonne	myvanhonacker@gmail.com	0474/71.01.27 069/44 20 68	40 Rue de la Balance 7640 Péronnes
VERSCHOORE	Thierry	vers.thierry@skynet.be	0477/09.19.96	106 Chaussée Montgomery 7611 La Glanerie



Unité
Pastorale
d'Antoing

2016
2017



REFONDATION

Nous sommes les pierres vivantes de l'Eglise

Prière de Refondation
Nous sommes les pierres vivantes de l'Eglise.

Seigneur,
Après ton Ascension, tu n'avais pas abandonné tes disciples.
Par la force de ton Esprit,
ils se sont réunis pour prier
et partager leur Espérance en Toi.
Donne-nous Seigneur ce même Esprit,
pour continuer à faire Eglise
et témoigner de ta Bonne Nouvelle
au cœur du monde, aux hommes
et aux femmes de ce temps.
Donne lumière et force
à l'Eglise de notre Unité Pastorale
en cette année de Refondation.

Esprit Saint, Souffle inventif,
merci d'être présent en nos cœurs
et en chacun des habitants
de nos villages.
Toi qui inspires les charismes
et harmonises les fonctions,
aide chaque membre
de nos communautés à tenir sa place
et à prendre ses responsabilités
dans une meilleure communion
et une belle collaboration.
Toi qui unis le Père et le Fils
dans un unique amour,
emplis-nous de cet amour
pour que nous devenions vraiment des
disciples-missionnaires.
Amen.

Doyenné d'Antoing - Centre Pastoral
Rue de Wez 1 - Jollain-Merlin

Vous êtes la maison que Dieu construit.
1 Co 3,9





Unité Pastorale d'Antoing

Nous sommes les pierres vivantes de l'Eglise

REFONDATION

2016
-
2017

14 Novembre
Constitution
de Groupes
de travail.
Jollain

15 Février
Assemblée
de Groupes
de travail.
Jollain

Mars-Avril
Validation
des orientations
des Groupes
de travail.

Mai
Actes de
Refondation
pour l'UP :
carnet de
route, création
du CP unique.

18 juin
10h00
Célébration
d'envoi de l'UP
refondée par
l'Evêque.
Antoing

17 octobre
19h30
Soirée de lancement
en Unité.
Saint Brice Wez

Vous êtes la maison que Dieu construit.
1 Co 3,9

